La Journée Sportive

PECHE A LA LIGNE

LA GREMILLE

La Gremille, qu'est-ce que c'est que ça ? se dira plus d'un pêcheur de notre région du Nord en lisant le titre de cette chronique. C'est que le curieux poisson, qui porte aussi les noms latins de Perca Cerma (Linné) et d'Acerina Cerma (Blanchard) est connu ici sous le surnom de « Roi ». C'est la Perche goujonnière des parisiens et le Goujon perche des riverains de la Meuse.

Sans doute appelle-t-on ce poisson « Roi » à causes des vives couleurs dont il est paré. Il semble, en effet, nacré comme une perle, encore que le fond de sa nuance se rapproche assez de la teinte des écailles du goujon. Mais il est affublé d'épines sur les nageoires dorsale et anale, à la manière des perches, ce qui lui vaut quelque fois une réputation injuste, de bâtard, produit de l'union ultra-matrimoniale de la perche et du goujon.

Par ses mœurs et son aspect général la gremille se rattache à la famille des percidés ; elle se nourrit d'ailleurs comme la perche commune de nos rivières, de vers, de larves, frai et de petits poissons. Elle est gourmande, semble se plaire dans les eaux animées d'un léger courant, et se fait respecter de toute la gent poissonnière, malgré une taille qui n'excède jamais quinze centimètres de longueur. En tous cas, un fait souvent constaté, le pêcheur qui prend un roi sur son coup à gardons, risque fort de ne plus se voir touché par ces derniers qui désertent la place. C'est que le caractère irascible de la gremille s'accommode mal du voisinage d'autres espèces. Elle se tient généralement en petites bandes dans les fonds propres, et mord avec enthousiasme sur les vers de vase et de terreau qu'elle trouve sur son chemin.

Si sa capture est des plus faciles, il est moins aisé de décrocher le roi, qui engloutit le hameçon et son esche dans les profondeurs de son *insatiable estomac, puis hérisse avec raideur* ses nageoires épineuses dès qu'il se sent piqué. A cause de ses faibles dimensions et de son petit nombre, on ne pêche jamais la Gremille avec intention ; on la capture par hasard, et on la mange rarement, ce qui est un tort à notre avis, car, en friture, elle supporte la comparaison avec le plus doulu des goujons.

En vente aujourd'hui

Les Sports du Nord

Contenant cette semaine :

Les photos du Circuit cycliste du Cambrésis organisé par le « Réveil du Nord » ; du 1er Paris-Avion ; des équipes de football de l'U. S. Fourmies et de l'A. C. de Labourse ; de M. Maurice Roch, le reporter sportif de Radio P. T. T. Nord ; du coureur *cycliste Belicaut, d'Amiens ; de l'on*dine arrageoise Mlle Marcelle Combes; du coureur automobiliste Divo, l'as du volant ; du boxeur bruaysien Tassin.

Les informations sur le circuit cycliste de l'Artois ; sur le Circuit Franco-Belge à Roubaix ; sur le championnat du Nord des 100 kilomètres de marche à Valenciennes ; sur la réunion de natation d'Amiens ; sur les régates de Lille ; sur la finale du championnat du Nord de la 3e division terrienne, en football ; sur le gala de boxe en plein air de Bruay ; sur les luttes de jeu de paume, de ballon au poing ; sur les réunions de tir et de tir à l'arc etc... ainsi que les comptes rendus sur les manifestations qui se sont déroulées au cours de la présente semaine.

Les articles de Marcel Stient, sur le football et l'athlétisme ; de Jean-Louis sur le cyclisme ; de M. P., sur l'athlétisme ; d'Intérim, sur le football ; sur la T. S. F. et les sports ; de M. Légillon sur les concours athlétiques à la fête fédérale de gymnastique à Calais ; de M. Martin, sur le jeu de paume ; de M. Henri Vandeele, sur les armes de guerre et de précision.

Les potins et les charges dans les diverses chroniques.

Les Sports du Nord

Le grand organe d'informations régionales, six pages, trois couleurs, ne coûte que :

25 CENTIMES

Les épreuves cyclistes du Réveil du Nord

DIMANCHE 3 JUIN — **LE CIRCUIT DE L'ARTOIS** — **138 KILOMETRES**

Plus de **3.000** francs de prix dont **1.000** francs au premier

De nouvelles recrues ont encore été faites pour notre *Circuit de l'Artois*. La journée d'aujourd'hui nous en amènera pour finalement « boucler » la liste sur un chiffre équivalent au Circuit du Cambrésis. Nous ont honoré de leurs visites : Favoye Gérard, Merlain Georges, Feys Jérémie, Delmarre Roger, Corniet Gustave, Arryn Léonard.

Il est encore temps, Messieurs, de vous inscrire. Pour bien faire, a-t-on dit, il n'est jamais trop tard.

L'ORGANISATION

Le contrôle de départ se tiendra à partir de 9 heures du matin, chez M. Chevalier, « Café du Globe », place du Maréchal-Pétain, où se trouve le siège de l'actif Club Vélocipédique Béthunois.

A 11 h. 15, l'on se rendra en cortège au faubourg Saint-Pry, après le passage à niveau, où le départ officiel sera donné à 11 h. 30.

L'arrivée aura lieu rue Eugène-Haynaut, face à la place de Lille. La rue est large et les coureurs pourront disputer leurs chances sans crainte d'accident. On arrive rue Eugène-Haynaut par le faubourg de Lille et la place Saint-Eloi.

LES ENGAGEMENTS

Rappelons que les engagements pour le Circuit de l'Artois (coût : 3 francs), sont reçus au « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris, à Lille, ou chez M. Chevalier, « Café du Globe », place Pétain, à Béthune.

L'épreuve est ouverte aux régionaux français des classes indépendantes, débutants et amateurs des départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes.

LES PRIX

La liste des prix que nous donnons ci-dessous, est la même pour toutes les épreuves régionales :

1er prix, 1000 fr. ; 2e, 500 fr. ; 3e, 300 fr. ; 4e, 200 fr. ; 5e, 150 fr. ; 6e, 100 fr. ; 7e, 100 fr. ; 8e, 90 fr. ; 9e, 80 fr. ; 10e, 70 fr. ; 11e, 60 fr. ; du 12e au 15e, chacun 50 fr. ; du 16e au 20e, chacun 25 fr.

En outre, les coureurs de Lille, Roubaix, Tourcoing et environs ainsi que ceux effectuant un déplacement de plus de 50 kilom., toucheront une prime supplémentaire de 25 francs.

Le circuit de la Flandre maritime

DIMANCHE 10 JUIN — 145 KILOMETRES

Les coureurs remplissant les conditions énumérées plus haut pour le « Circuit de l'Artois, peuvent participer au « Circuit de la Flandre Maritime ».

Pour le « Circuit de la Flandre Maritime », qui aura lieu le 10 juin, les coureurs peuvent, dès à présent, se faire inscrire ou renvoyer leur engagement au « Réveil du Nord », rue de Paris, 186 bis, à Lille.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LA FINALE DE CHAMPIONNAT DE 2e DIVISION O.A.S.G. DE LILLE-OLYMPIQUE MARCQUOIS

Ce match final aura lieu dimanche prochain à 4 heures sur le magnifique terrain d'honneur de l'Iris-Club Lillois à Lambersart. Le C.A.S.G. et Marcq ont terminé leur championnat de très longue haleine, à égalité de points. Ils montent l'un et l'autre en deuxième division, mais doivent se rencontrer en match de barrage pour le titre de champion. A l'aller, Lille vainquit par trois à un ; au retour ce fut le contraire, par trois à deux. Une rivalité est née cette saison dernière entre les deux triomphateurs et la question de suprématie sera tranchée dimanche soir. On connaît les mérites de l'un et de l'autre. Le C.A.S.G. dont la descente provoquée de façon « cavalière » fit couler beaucoup d'encre, a repris ses droits à la promotion, se rendant ainsi victorieusement justice, et Marcq a vu de longs efforts répétés et inlassables enfin couronnés de succès.

L'heure du match permetra même à une plus grand nombre de sportifs d'aller dimanche applaudir au succès que nous souhaitons au meilleur.

UNION SPORTIVE DE PERENCHIES

Dimanche, à 8 h. 30, salle de réception, réunion générale de l'U.S.P.

Ordre du jour : Paiement cotisations ; séances d'entraînement ; renouvellement licences. La Commission compte absolument sur la présence de tous les membres.

BOXE

UN GALA A VITRY-EN-ARTOIS

Dimanche 3 juin à 16 heures, aura lieu en la Salle du Cinéma Willaeys, un grand gala de boxe, organisé par l'A. S. Douaisienne, sous la présidence d'honneur de M. Detrez, Maire de Vitry-en-Artois.

En 8 rounds de 2 minutes : Quéan, de Vitry, élève Houriez contre Simanse, d'Auby, élève Maudet.

En 6 rounds de 2 minutes : Krolikowski, de Douai, élève Houriez contre Deicourt, élève Maudet. — Messager, de Biache-St-Vaast, élève Houriez contre Darrillers, élève Maudet. — Derueldre, de Douai, élève Houriez contre Deveaux, de Planques élève Houriez.

En 4 rounds de 2 minutes : Bombe Turpin, de Douai, élève Houriez contre Dumortier de Douai, élève Houriez.

Démonstration du boxeur Fakir Ducjak, élève Houriez, de l'Académie Sportive Douaisienne.

Arbitre : M. Décatoire. Juge : M. Desmenez, délégué de la F.F.B.

Les jeunes gens désirant pratiquer la boxe sont priés de s'adresser à M. Théo Houriez, 46, rue de Paris, à Douai.

ATHLETISME

JOURNEE NATIONALE DES MERES A ROUBAIX. — Dimanche 3 juin, le Stade Amédée Prouvost sera le point de ralliement de tout Roubaix, qu'on en juge par le programme qui se déroulera : dès 14 h. 30, arrivée du Rallye des Piétons ; à 15 heures, le Football-Club de Roubaix organise sous le couvert de la L.N.A. des épreuves d'athlétisme : 100 m., 400 m. plat handicap, Saut à la perche, relais 4, 100, relais 1.600, 800, 400, 200, 1.000 m. juniors, 5.000 m. relais facultatifs.

Un match de football F.C.R. (Juniors) Champion du Nord contre une sélection des Patronages : La Société de gymnastique « L'Ancienne » de Roubaix qui vient d'obtenir un succès triomphal au concours fédéral de Calais, reproduira son numéro de mouvements d'ensemble et ballet qui lui valurent les félicitations du Jury dimanche et lundi. Pendant le cours de ces productions et sans interruption, il y aura les arrivées des Rallyes Cycliste et Automobile. Pendant ce superbe après-midi, de sports en l'honneur des mères, la Concordia-Harmonie nous charmera en exécutant les plus beaux morceaux de son répertoire, pendant que les enfants pourront prendre part au concours des ballons, ceux-ci seront mis en vente sur le terrain à raison de 0.50 l'un ; de nombreux prix viendron récompenser les vainqueurs de la plus longue distance. L'entrée du terrain sera gratuite.

TENNIS

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERNATIONAUX

Résultats du Championnat Simple Messieurs, huitièmes de finale. Jean Borotra (France) bat Georges (France) par 3-6, 6-4, 6-1, 4-6, 6-3.

Simple Dames, quarts de finale : Mlle Bouman (Hollande) bat Mme Vaussard (France) par 6-0, 6-0.

En quarts de finale le match Brugnon-Hawkes a été arrêtée au 5e sets, à la suite d'un orage épouvantable. Les deux joueurs étaient alors à égalité.

AUTOMOBILISME

LE COUREUR DOUAISIEN ANTONY A GAGNÉ LE CRITÉRIUM DES « VIEILLES GLOIRES »

Sur la piste de Linas-Monthléry, a été disputée jeudi, l'épreuve des « Vieilles Gloires », qui ont illustré le sport automobile il y a une vingtaine d'années.

Un handicap avait été établi et 24 concurrents ont pris le départ. Cette épreuve qui se courait pour la première fois, a été gagnée par Auguste Antony, de Douai.

Le coureur douaisien a couvert les 100 kilomètres du parcours en 1 h. 7 m. 49 s. et s'est vu attribuer la Coupe Panhard.

A ROUBAIX

LE RALLYE-FAMILIAL DU 3 JUIN. — Une grande activité est déployée par les organisateurs du Rallye-Familial qui aura lieu le 3 juin et sera une des principales manifestations de la Journée des Mères.

Il y aura trois circuits : l'un pédon (12 kil.), l'autre cycliste (40 kil.), l'autre pour les motocycles et automobiles.

Les automobilistes prendront le départ au Monument aux Morts, boulevard Gambetta, à Roubaix.

Les voitures s'en iront chargées de gerbes de fleurs et de dons divers qu'elles auront à déposer dans les quarante maisons-relais désignées sur leur parcours et qui leur seront indiquées que d'une façon assez imprécise, pour laisser libre jeu à leurs recherches.

De nombreux automobilistes sont inscrits.

Quarante maisons ont donné des marchandises à leur commerce pour être distribuées aux quarante maisons-relais du parcours.

On continue à s'inscrire et à recevoir les dons qui constitueront un agrément apprécié des mamans et de leurs bambins et une excellente publicité pour les maisons de commerce.

C'est une pensée poétique et haute à la fois que de mêler à une manifestation sportive qui réunira du piéton à l'automobiliste, toutes les classes sociales, la pensée des mamans.

Et il est touchant de penser à tous les jeunes gens qui iront de maison en maison, porter aux mères, gardiennes de la vie, le témoignage que la France les admire, les aime et veut vivre par elles...

HIPPISME

LES COURSES DE WALLERS

Voici le programme des courses de Wallers qui auront lieu le 29 juillet :

PREMIERE COURSE (2 heures). — **Prix de la Ville de Wallers** (trot monté : 4.000 francs, 2.050 mètres, dont 1.000 francs offerts par le Conseil Municipal et le surplus par la Société des Courses. Entrée : 25 francs.

Engagement à la Société d'Encouragement jusqu'au mardi 24 juillet à 16 heures.

DEUXIEME COURSE (2 h. 30). — **Prix des Roses** (Steeple-chase militaire, 3e série) : 800 francs.

TROISIEME COURSE (3 heures). — **Prix de la Société Sportive d'Encouragement** (trot attelé (mixte) : 6.450 francs, 2.850 mètres dont 2.000 francs offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, et le surplus par la Société des Courses.

Engagements à la Société d'Encouragement jusqu'au mardi 24 juillet à 16 heures.

QUATRIEME COURSE (3 h. 30). — **Prix du Général Dampierre** (Steeple-chase militaire 2e série) : 2.000 francs, dont 805 francs offerts par la Société des Steeple-chases de France et le surplus par la Société des Courses.

CINQUIEME COURSE (4 heures). — **Prix du Muguet** (trot attelé ou attelé) : 3.000 francs, 2.900 mètres.

Engagements à la Société d'Encouragement jusqu'au mardi 24 juillet à 16 heures.

SIXIEME COURSE (4 h. 30). — **Prix des Lilas**, 2.500 mètres (Départemental Amateurs trot monté ou attelé) : 500 francs.

Les handicaps seront donnés avant la course par les commissaires-jurés et leurs décisions seront sans appel. Entrée : 20 francs.

SEPTIEME COURSE (5 heures). — **Prix des Chênes** : 3.000 mètres (International Amateurs, trot monté ou attelé) : 500 francs.

Les engagements devront, pour être notés, parvenir, accompagnés de leur montant, avant le 25 juillet à 16 h. au Secrétariat de la Société.

Additif au Programme des Courses Militaires. — La Société des Courses de Wallers prend à sa charge :

Les frais de voyage de MM. les Officiers et Sous-Officiers ; les frais de transport des chevaux et leur logement entendu toutefois, que ces frais pourront être calculés sur une distance maximum de 350 km.

Messieurs les Officiers et Sous-Officiers sont priés de bien vouloir aviser, pour le 25 juillet au plus tard M. Douez Edouard, Secrétaire Général de la Société, 13, petite rue d'Hertaing à Wallers, des jour et heure de leur arrivée. Ils seront reçus dans les meilleurs familles de la commune qui se feront un plaisir de les accueillir.

Il leur sera immédiatement communiqué nom et adresse des personnes les recevant, avec indication, pour les ordonnances qui seront hébergés gratuitement des écuries réservées aux chevaux.

LE CONCOURS CIVIL ET MILITAIRE DU BREUCQ. — Samedi 2 juin, commenceront, sur la splendide piste du Breucq, les trois journées que comporte le concours hippique.

Le programme est le suivant :

Samedi 2 juin, à 14 heures, prix du Club, épreuves d'obstacles. Prix de la Fédération Nationale, chevaux français.

Dimanche 3 juin, à 9 heures, grand concours de chevaux de trait.

A 14 heures, prix du Commandant Louis Bossut (Officiers). Concours de chevaux de chasse : amazones, gentlemen. Coupe de Roubaix (sauts d'obstacles).

Lundi 4 juin, à 14 heures. Prix de la Société immobilière (épreuv d'obstacles. Prix du Commandant Horment (Officiers). Epreuve des dix barres (Gentlemen).

COURSES A ENGHIEN

PREMIERE COURSE. — 1. Rival III (R. Chamel) g 27 ; pl. 18.50. — 2. Chaco (A. Cérez) pl. 7. — 3. Houblon (A. Kalley) pl. 8.50.

DEUXIEME COURSE. — 1. Malvoisine (R. Tondu) g. 8 ; pl. 5.50. — 2. Météore (G. Thomas) pl. 7.50.

TROISIEME COURSE. — 1. Tout en Or (Ferrèze) g. 12.50 ; pl. 10. — 2. Fleury II (R. Tondu) pl. 8. — 3. Tohickon (F. Rovella) pl. 17.

QUATRIEME COURSE. — 1. Laomédon (R. Bagniard) g. 56.50 ; pl. 20. — 2. Rhyticère (A. Kalley) pl. 30. — 3. Majestic (L. Barré) pl. 17.50.

CINQUIEME COURSE. — 1. Peau Dragon (A. Kalley) g. 15 ; pl. 9. — 2. Rayon de Miel (H. Howes) pl. 18.

SIXIEME COURSE. — 1. Cœur Béarnais (R. Lock) g. 45.50 ; pl. 17. — 2. Montsoreau (H. Haes) pl. 35. — 3. Hannibal (H. Jordan) pl. 19.

SEPTIEM ECOURSE. — 1. Upsilon V (V. Devresse) g 31.50 ; pl. 15. — 2. Valmy Wilkes (Guéroult) pl. 11. — 3. Bas de laine (Verzèle) pl. 13.

L'affaire des faux billets français découverte en Belgique

Une confrontation a eu lieu à la frontière belge, près d'Avesnes, mais n'a pas donné des résultats décisifs

L'affaire des faux billets de banque français minutieuses de la part du Parquet de Mons et découverte en Belgique fait l'objet d'enquêtes du Parquet d'Avesnes.

Lors de la confrontation du Samedi 12 Mai Bricout Albert, le dénonciateur de ce trafic avait déclaré dans quelles conditions il avait été mis en rapport avec Labie par l'intermédiaire du nommé Pichel Maurice, fraudeur de Jemmappes. Mis en présence de ces deux individus Bricout malgré leurs dénégations a maintenu ses déclarations sans aucune restriction.

Une phase de la confrontation : Entre les deux gendarmes on aperçoit Arthur Bricout

Labie lui montra bien un billet de cent francs faux en lui disant qu'il lui en remettrait tant qu'il en voudrait moyennant quarante francs belges. Bricout avait en outre ajouté qu'un sieur Vigna, garagiste, à Hornu, qui recevait souvent la visite de Labie avait été également sollicité pour écouler ces faux billets.

L'officier de police judiciaire principal Debrivière interrogea M. Vigna. Ce dernier déclara ne pas connaître le sieur Bricout, qu'il ne se souvenait pas d'avoir lié conversation avec lui et surtout n'avoir jamais parlé de trafic de faux billets.

Il fut cependant obligé de reconnaître qu'un pantalon appartenant à Labie était resté dans son débit. Une confrontation fut jugée nécessaire. Elle eut lieu hier vendredi, à 9 h. 30, au coron de l'Amour.

LA CONFRONTATION A LA FRONTIÈRE

Pour la circonstance, un bureau improvisé, abrité par un camion et une toile avait été dressé sur la route par les gendarmes belges.

Un peu avant 9 h. 30, MM. Sausset, procureur du Roi ; Herman, juge d'instruction ; Delrivière, officier principal adjoint et Laga, officier judiciaire, arrivent en automobile, accompagnés de MM. Dominicus, greffier et Wuillaume, secrétaire.

Ils sont bientôt rejoints par M. Latril, procureur de la République ; Bornet, juge d'instruction et Petitfils, commis-greffier.

M. le lieutenant de gendarmerie Grappin est également présent à la confrontation.

Après les présentations, ils prennent place et M. Bornet, juge d'instruction donne lecture des déclarations faites par Bricout à Vigna. Ce dernier finit par reconnaître qu'il connaît Bricout et reconnaît également que Labie est allé plusieurs fois chez lui et qu'il y a bien laissé un pantalon. Il se défend d'avoir entendu des propos concernant le trafic des faux billets. A un moment, il semble défaillir mais continue à affirmer qu'il est étranger à cette affaire.

On présente alors les cinq femmes, dont la tenancière de l'Hôtel de la Couronne, à Belœuil, qui devaient se trouver dans le débit lorsque Bricout y vint en compagnie de Pichel Maurice, pour s'y rencontrer avec Labie, lors de la conversation pour l'écoulement des billets.

Bricout les regarde, mais déclare ne pas être assez affirmatif pour pouvoir les reconnaître. Les femmes, de leur côté, ne se souviennent pas de Bricout. Il n'y a rien d'impossible à cela, Bricout n'y ayant séjourné que vingt minutes à peine.

Il a cependant donné des détails très circonstanciés sur cet hôtel.

La confrontation est terminée.

UN INCULPÉ QUI N'EN SERAIT PAS A SON COUP D'ESSAI

De notre entretien avec M. Herman, le distingué juge d'instruction, il est avéré que Labie a fabriqué des coupures de bons de ville pendant la guerre.

Il se trouvait alors à **Lille**. Un sieur Debrucq qu'il avait à son service, fut mis au courant de sa fabrication de ces vignettes. Pour ne pas être compromis, il refusa et quitta son emploi. Il déposa une plainte au Procureur de la République.

Une perquisition eut lieu, mais ne donna pas de résultats. Labie avait dissimulé son matériel de fabrication dans une table à double plateau.

M. Chocquet Edouard, imprimeur à Ormelignies, fut également sollicité par Labie pour imprimer des bons de ville français. Il refusa par crainte d'être fusillé par les Allemands et pour ne pas avoir d'histoire.

On peut en déduire que Labie est de bonne prise, mais c'est un malin. Il y a peut-être d'autres complices.

La tâche est rude et difficile. Elle n'est pas insurmontable. Les parquets belge et français secondés par les officiers d'inspecteurs de police s'y emploient avec la ferme volonté d'aboutir à faire toute la lumière sur cette affaire.

LE REMBOURSEMENT DE LA TAXE CIVIQUE AUX ASCENDANTS

La Fédération Générale des Pères et Mères des Morts pour la France (9, rue Dulong à Paris, 17e), nous prie de rappeler aux ascendants qu'aux termes de la loi du 23 mars 1928 leurs demandes de dégrèvement ou de remboursement de la taxe civique doivent être formulées avant le 23juin courant. Passé cette date aucune demande ne sera recevable.

Pour de plus amples renseignements sur les formalités à remplir pour obtenir le dégrèvement ou le remboursement de cette taxe, les ascendants sont invités à s'adresser ou à écrire à la Fédération des Pères et Mères : 9 rue Dulong, Paris, 17e.

(Les renseignements fournis par cette Fédération sont absolument gratuits. Prière toutefois de joindre un timbre pour la réponse).

UN TRÉSOR CACHÉ

dans les 500.000 obligations non réclamées du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. de fer, etc., publiées avec tous les Tirages, Lots et Pairs. Abonnez-vous 1 an, 6 fr. Journal Mensuel des Tirages.

Bureau A. K. N° 6, Faub. Montmartre, Paris

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DU NORD

(Région du Nord de la France, Belgique Pays-Bas) publiée sous les auspices de l'Université de Lille

SOMMAIRE DU NUMÉRO 54. — MAI 1928

Maurice Braure : Etude économique sur les châtellenies de Lille, Douai et Orchies, d'après des enquêtes fiscales des XVe et XVIe siècles. — L. Détrez : L'échauffourée de l'Eglise Saint-Maurice à Lille, 10 fructidor an II. — Mélanges et documents : 61e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements à Lille. — Comptes rendus critiques : Ganshof (F.L.) : Eginhard à Gand. — Lemaire (Dr L.) : La prétendue trahison du maréchal de Rantzau, gouverneur de Dunkerque. — Champier (Victor) : L'art dans les Flandres françaises aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Leman (Chan. Aug.) : Histoire de la fondation du Monastère N.-D. de la Plaine à Esquermes, etc. Chronique. Bibliographie.

J. Tallandier, Lille ; E. Raoust-Leleu, Lille.

« La Revue de France » du 1er juin 1928 publie notamment :

« Les Origines de l'Europe Nouvelle », par Raymond Recouly ; « Le Miroir Déformant », par Francis de Croisset ; « La Belle Eugénie », par Marc Elder ; « Abraham Fabert soldat et politique », par Jacques Humbert ; « Le Mystère du Parc de Jeufosse », par Bonchardon ; « Croiseurs légers » par Mourice Tardy ; « La Vie Courante » par Henri Bremond ; et les Commentaires.

GUIDE INDICATEUR LOUIS **MASSON** — CONSULTEZ LE — LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge — LE PLUS RÉPANDU DANS LA RÉGION DU NORD ET LA BELGIQUE — EN VENTE PARTOUT

OUVERTURE DES RELATIONS TÉLÉPHONIQUES AVEC LE PORTUGAL

L'échange de conversations téléphoniques de jour et de nuit est désormais autorisé entre la région de Paris (Seine, Seine-et-Marne, et Seine-et-Oise) et le Portugal (Lisbonne, Porto, Coimbre, Villaréal, etc.) via Madrid.

Pour le moment, les conversations ordinaires sont seules admises.

La taxe applicable, pour les 3 premières minutes, est fixée à 18 francs-or de 8 h. à 21 heures ; à 10 fr 80 francs-or de 21 h. à 8 heures.

Au-delà des 3 premières minutes, la taxe est appliquée par minute. La taxe-minute est le tiers de la taxe perçue pour 3 minutes.

L'ÉLEVAGE ET L'ALIMENTATION DU PORC

Fin novembre se tiendra à Paris, sous le patronage du Ministre de l'Agriculture un Congrès de l'élevage et de l'alimentation du porc.

Il est organisé par la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture, qui continue ainsi la série de ses travaux sur l'élevage et l'alimentation des animaux de ferme, secondée en la circonstance par plusieurs Offices et groupements agricoles, industriels ou commerciaux, ainsi que par les Compagnies de Chemins de fer, qui ont bien voulu s'intéresser à cette importante manifestation.

Le but du Congrès est de rassembler la documentation moderne susceptible de servir d'enseignement aux éleveurs, industriels et commerçants soucieux d'améliorer la production du porc et sa transformation.

Le programme comporte deux sections : l'une réservée à l'élevage et à l'exploitation, l'autre à l'alimentation rationelle. Des monographies diverses la compléteront.

Les rapports ont été confiés aux techniciens et aux praticiens les plus réputés.

Pour renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat Général de la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture, 5, avenue de l'Opéra, à Paris.

CHEMIN DE FER PARIS A ORLEANS

Le Finistère en Auto-Car

Pour permettre aux touristes la visite des curiosités du Finistère où l'on trouve à la fois des côtes rocheuses sauvages, des petites rivières aux décors riants et variés, des landes fleuries, de vieilles églises et de riches calvaires, la Compagnie d'Orléans organise, au départ de Quimper, du 1er juin au 30 septembre 1928, *Cinq Circuits Automobiles* d'une journée ou d'une demi-journée.

L'un d'eux comporte un trajet facultatif en bateau, de Bénodet à Quimper, sur l'Odet, la plus jolie rivière de France.

Prix de transport par place, de 25 fr. à 50 fr. suivant les circuits.

Prix spécial pour les touristes prenant des billets pour les cinq circuits à la fois : 190 fr.

Pour plus amples renseignements et jours de mise en marche, consulter les prospectus spéciaux ou s'adresser notamment :

A Paris : à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines ou aux Bureaux de Renseignements de la gare du Quai d'Orsay et 126, boulevard Raspail.

A Quimper : à la gare ; aux Auto-cars de Cornouaille, 10, boulevard Amiral de Kerguelen ; aux Transports Maritimes de Cornouaille, quai de l'Odet, 44.

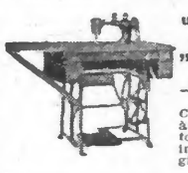

N'achetez pas une **MACHINE A COUDRE** sans consulter LA GRANDE MARQUE **"EXCELSIOR"** Prix très avantageux — VENTE A CREDIT — Demandez Conditions et Catalogues à Excelsior, 104, Bd Sébastopol, PARIS, qui vous indiquera son agent régional.

GROS LOTS

CREDIT NATIONAL 1924

Le numéro 172.674 des 4 séries 0 à 3 millions est remboursé par 100.000 francs, les autres numéros des centaines sont remboursés à 510 fr..

Les 11 numéros suivants des 4 séries 0 à 3 millions sont remboursés chacun par 25.000 fr. : 280.108, 411.538, 489.935, 566.533, 587.610, 790.779, 850.014, 843.575, 897.449, 875.130, 976.914.

Les autres numéros des centaines dans lesquelles sont compris ces 11 numéros sont remboursés par 510 fr.

VILLE DE PARIS 1921

Les numéros ci-dessous sont sortis gagnants dans les séries A et B

Le numéro 936.758 est remboursé par 150.000 fr.

Le numéro 410.062 est remboursé par 100.000 fr.

Les 3 numéros suivants sont remboursés chacun par 50.000 fr. : 657.836, 1.067.179, 1.087.422.

Les 10 numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr. : 777.776, 314.088, 360.86, 517.059, 1.148.295, 1.278.092, 1.281.710, 1.307.944, 1.501.658, 1.622.921.

Les 5 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 599.098, 811.718, 1.087.662, 1.806.900, 1.827.109.

CREDIT NATIONAL 1919

Le numéro 1.566.351 est remboursé par 1.000.000.

Les autres numéros de la centaine sont remboursés à 600 francs.

Le numéro 1.965.838 est remboursé par 500.000 fr.

Les autres numéros de la centaine sont remboursés à 600 fr.

Les 5 numéros suivants sont remboursés chacun par 100.000 fr. : 4.250.223, 4.567.279, 4.987.766, 7.049.295, 7.355.917.

Les 10 numéros suivants sont remboursés chacun par 50.000 fr. : 66.500, 229.338, 314.076, 2.267.452, 2.477.267, 3.967.814, 6.100.431, 7.334.611, 7.874.082, 7.932.689. Les autres numéros des centaines renfermant des lots de 100.000 fr. et de 50.000 fr. sont remboursés à 600 francs.

CREDIT NATIONAL 1921

Les numéros 155.356 des 6 séries 0 à 5 millions, sont remboursés chacun par 100.000 fr.

Les numéros 985.356 des 6 séries 0 à 5 millions, sont remboursés chacun par 50.000 francs.

Les numéros suivants des 6 séries 0 à 5 millions sont remboursés par 10.000 fr. : 15.356, 105.356, 635.356, 835.356.

Les numéros suivants des 6 séries 0 à 5 millions, sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 45.356, 455.356, 705.356, 965.356.

Tous les bons dont les numéros sont terminés par l'un des 3 nombres suivants, 1.793, 3.485, 5.356, sont remboursés par 1.000 fr., sauf les 60 bons déjà énoncés et qui sont remboursés par 100.000, 50.000, 10.000, 5.000 francs.

PÊCHEURS

Si vous n'avez pas encore employé

L'HAMEÇON REDOUTABLE

Vous ne savez pas ce que c'est qu'un hameçon parfait.

	SE FAIT EN : Bronzé	Doré
La pochette de 5 hameçons	0.50	0.60

Vente en gros : PEZON ET MICHEL, 25, rue Notre-Dame de Nazareth, PARIS IIIe

PILULES COLOMBOPHILES CHATELAIN

Toniques excitantes

Stimulent la nutrition et le système nerveux

les plus efficaces

pour la préparation des pigeons de concours

Créent les Champions

Lab. Vet. CHATELAIN, 15 GRANDS PRIX. — 2 Ouv. Rue de Valenciennes, PARIS

FEUILLETON DU 2 JUIN 1928. — N° 59

— Car enfin, continua de Brémont sans tenir compte, Pierre Dambach n'est pas le premier venu. Il occupe dans la société une situation imposante, il a lee pas sur des milliers d'ouvriers, c'est quelqu'un.

Puis, le bras étendu vers la fenêtre par où l'on apercevait le viadus dressé majestueusement au fond de la vallée, ses voûtes achevées, son parapet presque terminé :

— Voyez son œuvre, là-bas. Est-il rien d'aussi superbe, d'aussi prodigieux ? Et dans ces piles élégantes, dans ces arceaux dont la hardiesse effraie, dans le tunnel qui précède et la tranchée qui suite, aucune stabilité qui ne résulte de son effort intellectuel, rien qui n'ait été déterminé par son génie. Placez donc près de lui, au pied du mur, n'importe lequel des fils de famille que vous lui préférez, et voyez de quel côté se trouve la véritable valeur.

— Je ne veux pas discuter ses qualités d'ingénieur.

— C'est les reconnaître.

— Possible ; mais cela ne change rien à mes opinions ; les mérites de l'homme se subordonnent pour moi à son origine ; je ne reconnais qu'une valeur, celle du nom.

De Brémont sentit la discussion inutile. M. de Prémusat était trop têtu, trop profondément embourbé dans ses préjugés pour le faire dévier d'une semelle. Il menaçait d'ailleurs de laisser éclater de nouveau sa colère un instant contenue.

Ne pouvant convaincre l'esprit, il fallait chercher à toucher le cœur. Tâche difficile avec le froid châtelain, mais que le visiteur ne craignit pas d'entreprendre, surexcité par l'émotion qui lui venait du malheur de ceux dont il plaidait la cause.

— Monsieur le comte, reprit-il, je n'essaierai pas de combattre plus longtemps des idées que vous êtes libre de professer comme je le suis de les désapprouver. Vous conviendrez cependant qu'elles sont la source de toutes vos désillusions, de tous vos ennuis, vous me permettrez de vous plaindre.

— Monsieur, je n'accepte la compassion de personne.

— Je vous en prie, ne vous courroucez pas, ne me gardez pas rigueur des paroles que je vous ai dites, je suis déjà assez peiné de mon impuissance à vous convaincre, à prévenir des malheurs que je sens imminents. Ne voyez plus en moi le conférencier de 48, le marquis devenu plébéien, le discoureur de tout à l'heure, mais un homme désireux de faire acte de bien, de vous épargner de grandes peines. Certes, je me serais trouvé fort honoré de voir mademoiselle Rolande marraine de mon petit ; mais vous savez bien que cette seule question de parrainage ne m'a pas amené ici. J'ai deviné les tourments que vous vous créez vous-même, sans cause appréciable, j'ai rencontré les victimes de vos erreurs sur le point de s'abîmer dans le désespoir, j'ai vu qu'une telle situation n'avait pas raison d'être, que le différend faisait injure au bon sens, qu'il était possible d'accorder les choses à l'honneur de tous. Et je me suis fait le devoir de cette mission. Quels avantages le mariage de mademoiselle Rolande et de monsieur Pierre Dambach me pourrait-il procurer ? Aucun. Mon désintéressement vous doit donc prouver ma sincérité.

Aurais-je osé affronter votre colère, si je n'étais convaincu du bien-fondé de ma démarche ?

Je vous en prie, monsieur le comte, ne persistez pas dans votre obstination, laissez parler votre cœur.

Après le renvoi de la gouvernante, dont chacune vous ait gré, pouvez-vous refuser à mademoiselle Rolande ce qui peut compléter son bonheur ? Accordez-lui celui qu'elle aime, il est digne d'elle, digne de vous. Laissez-les tous les deux vous faire heureux, vous donner ce petit-fils que vous voudriez tant avoir ; laissez la joie de vivre entrer dans ces murs désolés...

Pourquoi ce silence ? Vous ne devinez donc pas les conséquences de votre refus ? Père qui aimez votre enfant, vous ne la voyez donc pas couchée dans un cercueil, morte pour celui qui l'aura précédée ou la suivra dans la tombe, tuée par vous ? Oh ! les inutiles regrets qui vous feront vous frapper la poitrine, les larmes impuissantes que vous laisserez tomber sur le pâle visage...

Ne vous roidissez